



Mon employeur conteste mon accident du travail

Par laptel

Bonjour,

J'étais employé chez xxxxxx en temps qu'agent polyvalent intérimaire. Pendant mon travail, je me suis blessé au poignet en descendant des chaises à cause d'un faux mouvement. J'ai signalé la blessure à mes collègues sur place, j'ai eu un rendez-vous puis un arrêt du travail le temps que mon poignet guérisse.

Alors que j'attendais ma paie, mon agence d'intérim m'informe que mon patron a rempli une contestation de mon accident, qui a sans doute été acceptée car je n'ai touché que 50 de mon salaire prévu.

Quels recours ai-je contre ça ?

Par kang74

Bonjour

Quelle est votre ancienneté dans cette agence d'intérim, en heures ?

Vous recevez les IJSS directement, ou votre employeur vous les reverse ?

Contrairement à ce beaucoup croient on n'est pas forcément payé à 100% en accident du travail .

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F175]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F175[url]

Se faire mal ne veut pas dire grand chose : quel est le diagnostic ?

Votre employeur a le droit de contester : la cpam mènera une enquête contradictoire .

Par Henriri

Hello !

Laptel, que signifie n'avoir "touché que 50 du salaire prévu" ? 50%, 50%... pour combien de jours de travail par rapport à votre salaire journalier normal ? Combien de jours de salaire vous manque-t-il sur combien de jours d'arrêt de travail ?

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F175]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F175[url]

vous dites avoir "signalé la blessure à vos collègues sur place", l'avez-vous signalée à l'employeur chez qui vous étiez en mission et/ou à votre agence d'intérim ?

Vous dites avoir eu "un rendez-vous (médical) puis un arrêt du travail", votre agence d'intérim vous a-t-elle remis une "feuille d'accident" pour la gratuité de cette consultation ?

Vous supposez que votre accident (du travail) a été refusé (suite à une éventuelle contestation de l'accident par votre agent d'intérim), avez-vous reçu un courrier de la sécurité sociale dans ce sens ?

A+